

2009/1919 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur le Fonds d'Intervention Musiques Actuelles pour un montant global de 16 000 € (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 02/11/2009, p. 1898)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)